

Les sociologies de la fracture numérique. Jalons critiques pour une revue de la littérature

The Sociologies of the Digital Divide. first critical Developments for a literary Review

Fabien Granjon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4390>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.4390

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

Pagination : 217-232

ISBN : 978-2-86480-848-0

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Fabien Granjon, « Les sociologies de la fracture numérique. Jalons critiques pour une revue de la littérature », *Questions de communication* [En ligne], 6 | 2004, mis en ligne le 06 octobre 2015, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4390> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.4390>

> NOTES DE RECHERCHE

FABIEN GRANJON

Groupe de recherche sur l'innovation, les réseaux et les usages des TIC
Laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales
Université Rennes 2
fgranjon@club-internet.fr

LES SOCIOLOGIES DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

JALONS CRITIQUES
POUR UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

Résumé. — Travailler sur la « fracture numérique » ne présuppose pas nécessairement de cautionner les approches promues par les administrations, les fournisseurs d'accès internet et autres opérateurs téléphoniques. En l'occurrence, se saisir de cette thématique peut même être une manière de s'emparer, pour le sociologue critique, de ce que Robert Castel appelle des configurations problématiques, c'est-à-dire des questions perturbant la vie sociale, disloquant le fonctionnement des institutions, ou menaçant d'invalider des catégories entières de sujets sociaux. La problématique de la « fracture numérique » ouvre un espace de réflexion important à la condition évidente de se départir du cadrage utilitariste qui, bien souvent, prévaut à sa mise en œuvre et sert le redéploiement d'un ordre productif. Trois grandes familles de travaux semblent aujourd'hui repérables au sein des recherches menées sur la « fracture numérique ».

Mots clés. — Fracture numérique, internet, usages des TIC, approches infrastructurelles, sociologies de l'accès social, perspectives critiques, inégalités sociales.

La nécessité d'un programme de recherche critique sur la technicisation de la société se fait d'autant plus sentir que, *de facto*, les dispositifs techniques en général et les technologies de l'information et de la communication en particulier jouent un rôle de plus en plus important dans la gestion et la structuration des relations sociales quotidiennes (professionnelles ou domestiques, privées ou publiques) et la nature même de l'ordre social. La communication entendue comme « nouvelle » valeur positive des sociétés capitalistes avancées et les technologies de l'information et de la communication (TIC) qui en sont la déclinaison matérielle sont bien devenues un « nouveau mode global de régulation de la société » (Nora, Minc, 1978). Durant ces vingt-cinq dernières années, les zéloteurs de l'« économie de l'information » (Porat, 1977 ; Giraud, Missika, Wolton, 1978), ou plus récemment de l'« économie de l'immatériel » (Gorz, 2003 ; Vercellone, 2003), n'ont eu de cesse de faire des machines à communiquer le principal ferment d'un « nouvel égalitarisme¹ » (Mattelart, Mattelart, 1986) qui conduirait naturellement à une « réconciliation pacifique des antagonismes sociaux » (Mattelart, Mattelart, 1995). Nouvel avatar en date, la « fracture » ou le « fossé numérique », porté dans l'espace public par les médias qui se sont fait le relais du volontarisme officiel de la classe politique, nous est présenté comme la nouvelle inégalité (caractéristique des sociétés rentrées dans l'ère de « l'information » ou de « la connaissance »), qu'il est nécessaire d'endiguer au plus vite, sous peine, cette fois, de voir se creuser la « fracture sociale ». L'injonction se fait de plus en plus pressante. Les pouvoirs publics, la société civile et les spécialistes des sciences sociales (économistes, politologues, sociologues, etc.) se doivent de contribuer à la résorption de ce nouveau mal censé mettre en danger l'ensemble du corps social. En ce domaine, une large part des analyses posées relève de « discours officiels » ou bien d'une recherche administrative cadrée par un pragmatisme dont l'impératif opératoire tient lieu de nouveaux critères de scientificité. Le savoir est alors placé sous la tutelle d'une rationalité instrumentale au service d'une idéologie qui fait de l'ordre communicationnel justement mis à mal par la « fracture numérique », le nouvel arbitre social.

¹ Dès 1982, A. Mattelart et Y. Stourdzé dénonçaient « l'imposture majeure d'une certaine idée de "communication" définie par nature comme transparente et donnée *a priori* » (Mattelart, Stourdzé, 1982 : 14), c'est-à-dire dissimulant les forclusions consubstantielles des nouvelles dynamiques du capitalisme. Par ailleurs, les panégyriques prométhéens ont aussi été accompagnés de réquisitoires technophobes divers et variés. Il convient bien évidemment de ne pas se laisser bercer par ces antennes déterministes et de toujours porter un regard critique sur l'ensemble des discours d'évidence qui se proposent de célébrer ou de dénoncer sciemment ou naïvement les nouvelles technologies, la technique et la modernité.

Les sociologies de la « fracture numérique »

Bien qu'une très large partie des discours sur le « fossé numérique » soit le fait d'agents politiques, institutionnels ou médiatiques, la raison sociologique s'est également emparée de la question. Élaborer une analyse scientifiquement étayée de la « fracture numérique », présuppose de circonscrire et de problématiser l'existence d'inégalités (parfois très prononcées, comme dans le cas de la non-utilisation) dues à des régimes de diffusion, des modes d'adoption et/ou des répertoires d'appropriation des technologies de l'information et de la communication fortement différenciés selon les groupes d'utilisateurs considérés : populations continentale (Bonjawa, 2002), nationale (Vendramin, Valenduc, 2003), régionale (Marsouin, 2003), groupes sexuels (Bimber, 2000 ; Kennedy, Wellman, Klement, 2003), groupes ethniques (Quiero-Tajalli, McNutt, 1998 ; Nakamura, 2002), primo-accédants (Lelong, 2002), etc. Par ailleurs, chacune de ces options problématiques est travaillée par les choix des chercheurs concernant les options théoriques retenues (sociologies des réseaux, des usages, socio-économie, etc.), les appareils de preuve qu'ils sélectionnent (enquêtes quantitatives ou qualitatives) et, bien sûr, les technologies qu'ils prennent en considération (téléphonie mobile, micro-informatique, internet, etc.). Si les travaux français sont encore assez peu nombreux, la production anglo-saxonne et surtout nord-américaine est en revanche pléthorique, largement financée par les subsides d'une recherche administrée, commanditée par les principales administrations et institutions d'État, mais aussi par les fondations, associations et autres *think tanks*. Ici, nous n'évoquerons que les études qui concernent au premier chef les « fractures numériques » liées aux technologies de l'internet. Considérée dans sa globalité, il est possible d'identifier, au sein de la recherche sur la « fracture numérique », trois grandes familles de travaux répondant à des intérêts (politico-économico) scientifiques particuliers.

Les approches infrastructurelles

Une première série d'enquêtes (de loin les plus nombreuses) se propose de mettre en lumière les « disparités numériques » en insistant sur l'existence de niveaux de développement fortement différenciés, imputés à des carences dans l'aménagement des territoires, dans l'équipement des ménages ou celui des institutions étatiques. La dimension infrastructurelle (*technical access*) est ici centrale. Une large partie des recherches menées sur la fracture Nord/Sud (Norris, 2000, 2001) ou l'évaluation générale des

pratiques télématiques des populations à une échelle nationale (Bigot, 2003 ; Chen, W ellman, 2003 ; Rouquette, 2002) relève de cette catégorie d'études qui, si elles fournissent de précieux éléments de cadrage sur les phénomènes de concentration de l'accès à l'internet, ne l'envisagent toutefois – le plus souvent – qu'au travers de chiffres apportés par les taux de couverture, de pénétration ou d'équipement. Autant de critères dont le mérite est de proposer une vue d'ensemble des lignes de fracture constatées quant à l'accès aux outils de communication² (niveau de vie, d'éducation, implantation géographique, âge, etc.), mais dont la force explicative reste tout à fait partielle et essentiellement fondée sur des éléments d'enquête de type déclaratif qui ne vont pas sans une certaine imprécision. La récurrence des résultats apportés par les enquêtes quantitatives permet de dégager une sorte de « loi d'airain » qui a pour elle la force de l'évidence : « Plus la technologie coûte cher (coût), plus elle demande de compétence (savoir-faire) et plus elle est inégalement distribuée » (Lelong, 2003 : 114), mais qui, en même temps, ne saurait suffire à contenter que les tenants d'une approche exclusivement fondée sur la rationalité économique. N'envisageant que très rarement de prendre en considération le détail et la complexité des pratiques effectives (au profit d'une qualification et d'un découpage du corps social par le biais d'un recours à des attributs essentiellement socio-démographiques), certaines de ces enquêtes ne sont pas exemptes des travers classiques qui caractérisent les approches diffusionnistes : « Reprenant l'idéal-type de Rogers [Rogers, 1983 ; Boullier, 1986], la propagation d'un nouvel objet technique est conçue comme un processus irréversible gagnant des strates successives du grand-public – des *early users* [utilisateurs précoces] innovants et bien dotés en capital économique et culturel aux *late adopters* [utilisateurs tardifs] forcément plus défavorisés et plus suivistes. Il est vrai que les récentes formes d'appropriation du téléphone mobile, de l'ordinateur et d'internet ont pu faciliter ce genre d'interprétation. Les études quantitatives et transversales – surtout si on les réalise annuellement ou trimestriellement, et si on juxtapose les taux de pénétration historiquement successifs – produisent un effet de séquentialité : elles font voir que l'ordinateur et Internet se diffusent de plus en plus, qu'ils gagnent régulièrement de nouveaux utilisateurs, et que ces derniers ont un profil de plus en plus équilibré socialement » (Lelong, 2003 : 113).

² « On constate ainsi que, depuis 1995, deux tendances fortes structurent avec une remarquable constance les formes d'acquisition de l'ordinateur, du téléphone portable et d'internet. Premièrement, les taux d'équipement dépendent de la classe d'âge (au moins pour les plus de 15 ans). En règle générale, plus l'individu est jeune, plus grande est la probabilité qu'il soit équipé : selon la plupart des interprétations proposées, l'école et le lieu de travail lui permettraient d'être plus familiarisé et plus encouragé que ses aînés à utiliser les NTIC. Deuxièmement, l'accès dépend également des ressources socio-économiques et culturelles : plus la CSP, le diplôme et le niveau de vie sont élevés, plus les taux de pénétration augmentent » (Lelong, 2003 : 112).

D'autres travaux relevant de cette première catégorie d'enquêtes épousent également les biais récurrents d'une recherche-action qui se fait *doxa* et dont le but sous-jacent est d'orienter ou d'accompagner la demande sociale en prescrivant ou cautionnant des mesures qui vont dans son sens sans interroger, à aucun moment, ses postulats, à savoir la nécessité de satisfaire par tous les moyens (mais prioritairement en développant les infrastructures, en imposant la dérégulation et en vantant les mérites de la compétitivité) au comblement de cette « fracture numérique ». Le *summum* étant atteint (ou le contrat pleinement rempli) quand la pénétration des TIC au sein de la société est présentée comme la condition de possibilité de la résorption des inégalités sociales (Hewitt de Alcántara, 2001 ; O CDE, 2001b). Au-delà des mérites déjà évoqués, certaines de ces approches, en fait essentiellement celles qui se sont focalisées sur la fracture numérique à un niveau mondial, entre blocs géopolitiques, ont également eu pour vertu d'attirer une nouvelle fois l'attention sur la perpétuation des déséquilibres dans les échanges d'information et des flux culturels entre les pays du Sud soumis aux impératifs des politiques d'ajustement structurel et ceux du Nord dont l'hégémonie économique, culturelle et technologique n'a jamais été démentie (Vedel, 2001). C'est dans le contexte renouvelé d'une mondialisation de la communication portée par les plus récents réseaux télématiques, que certaines de ces études viennent réanimer les problématiques de l'impérialisme culturel (Schiller, 1976) et nourrir les positionnements de la « société civile » dans le processus onusien du Sommet mondial pour la société de l'information (Fortin, 2002). Elles soulèvent *de facto* un ensemble de questions laissant planer le doute sur la nature exacte des mesures proposées par les institutions financières internationales (O CDE, 2001a, PN UD, 2001 ; Banque mondiale, 2000) qui, si elles déclarent vouloir rattraper le « retard technologique » des pays en voie de développement, ne cachent que très mal l'opportunisme mercantile qui les anime. Le rattrapage de la couverture inégale des pays en matière d'accès à l'internet se résumerait *in fine* à l'aménagement de nouveaux marchés pour les industries occidentales ainsi qu'à la constitution d'une « armée de réserve » de consommateurs cantonnés « derrière leurs écrans », et non à l'acculturation technique d'usagers producteurs de contenus qui seraient surtout actifs « derrière leurs claviers » (Pimienta, 2002 ; Peugeot, 2001).

« Accès social » et socialisation de l'internet

Généralement plus documentés, les travaux que nous rangeons dans la seconde classe d'études abordent la question du « fossé numérique » autrement qu'en référence aux taux d'équipement et autres fréquences d'usage. Ils envisagent ainsi, dans une perspective bien plus riche que l'approche infrastructurelle ne le fait, les conditions de possibilités de pérennisation des pratiques³ (les « conditions d'une appropriation durable des TIC » – Boullier, 2001) et s'intéressent de façon privilégiée à des catégories d'utilisateurs tels que les néophytes de l'informatique, les primo-accédants dont les pratiques télématiques sont extrêmement récentes (Boullier, Charlier, 1997 ; Lelong 2002) ou les abandonnistes (Katz, Aspden, 1997 ; W yatt, 1999), c'est-à-dire les personnes qui, après quelques semaines ou mois d'utilisation, ont renoncé définitivement à se servir de l'internet. Les investigations menées selon des procédures d'enquête nettement plus qualitatives permettent de prendre en considération la diversité et la nature des répertoires d'usage que construisent les internautes et de repositionner ceux-ci dans un contexte social précis, tenant compte d'éléments aussi divers que le capital social (Rice, Katz, 2001 ; W arschauer, 2002, 2003), l'évolution des modes de vie (Rice, Katz, 2003), les configurations familiales (Fong *et al*, 2001 ; Lelong, Thomas, 2001), l'écologie des pratiques de communication (Cardon, Granjon, 2002), le savoir-faire technique (H argittai, 2002, Lelong 2002) ou encore les dimensions interactionnelles de l'ajustement homme/machine (Boullier, 2001). Les conduites d'abandon, les parcours d'apprentissage, les processus d'acquisition de la maîtrise technique et la stabilisation des pratiques sont ici précisément analysés au regard de la singularité des milieux sociaux considérés dont on estime qu'ils affectent, sous différents aspects, les formats d'usage. Contrairement à l'approche infrastructurelle qui privilégie une focalisation sur les équipements, ce sont les usages des dispositifs techniques ainsi que les utilisateurs, leurs identités plurielles, leurs situations concrètes de vie et les environnements qui structurent leur quotidienneté qui, dans l'approche

³ À cet égard, E. Hargittai (2002) parle de « fracture numérique de second niveau » (*second-level digital divide*).

dite du *social access*⁴, sont replacés au cœur de l'analyse. Leur prise en compte rend alors possible la mise en lumière d'une segmentation sociale des usages plus diverse. À l'évidence, un certain nombre d'inégalités dans l'utilisation des outils de communication tient aux rôles sexués ou à la position familiale que les usagers occupent dans leur groupe domestique, à leurs sociabilités, mais aussi à leur rapport à l'écrit pour ne citer qu'un dernier exemple. L'apport principal de ces sociologies est donc, sans aucun doute, d'avoir ressaisi les pratiques de communication au regard des pratiques sociales ordinaires des utilisateurs⁵, permettant ainsi de dégager des analyses précises, fortement étayées par un travail empirique, qui relativisent les interprétations par trop substantialistes et/ou déterministes postulant notamment « le désintérêt ou l'incompétence des catégories moyennes et populaires vis-à-vis des nouvelles technologies. [...] Ces recherches ont [par exemple] l'intérêt de montrer qu'un bas niveau de vie ou un faible capital scolaire n'impliquent pas systématiquement des pratiques moins fréquentes ou moins sophistiquées. [Par ailleurs, elles] s'efforcent plutôt de situer les attitudes dans une perspective identitaire et relationnelle, de les ancrer dans des habitudes incorporées et des situations concrètes, de restituer la rationalité de ces usages comme de ces non-usages [...]. Quand elles repèrent une sous-utilisation relative, ces approches ne les attribuent pas à un manque de compétence ou à une résistance de principe aux nouveautés technologiques, mais les rapportent plutôt à des configurations identitaires relationnelles » (Lelong, 2003 : 116).

L'attention portée aux réseaux de liens et à la sociabilité ordinaire comme éléments essentiels dans la compréhension de l'utilisation des machines à communiquer permet donc d'envisager d'autres ordres de ressources susceptibles de jouer un rôle dans la structuration des pratiques (DiMaggio, Hargittai, 2001 ; DiMaggio *et al.*, 2001). C'est là un point positif qui densifie les analyses mais tend aussi, bien souvent, à faire

⁴ « *Technological access refers to the physical availability of suitable equipment, including computers of adequate speed and equipped with appropriate software for a given activity. [...] Social access refers to know-how, a mix of professional knowledge, economic resources, and technical skills, to use technologies in ways that enhance professional practices and social life* » (Kling, 1998). [La notion d'accès technologique se rapporte à la disponibilité physique d'un équipement approprié, comprenant par exemple des ordinateurs performants et équipés des logiciels appropriés pour une activité donnée. [...] La notion d'accès social se rapporte, pour sa part, aux savoir-faire, à un mélange de connaissances professionnelles, de ressources économiques et de compétences techniques, ouvrant un usage des technologies susceptible de valoriser tant les pratiques professionnelles que la vie sociale].

⁵ Par exemple, le concept d'inclusion sociale (*social inclusion*) chez M. Warschauer (2002) rend compte de ces pratiques sociales.

l'impasse sur le poids des *habitus* de classe pour ne plus s'intéresser aux usages que sous l'angle exclusif des configurations relationnelles (Q uan-Haase, Wellman, 2002). Si la problématique visant à identifier « les processus et les relais de l'apprentissage ainsi que les modalités d'évolution des pratiques » a eu le mérite de montrer que « la maîtrise pratique d'internet s'inscrit toujours dans l'ordre des régulations domestiques » (Lelong, 2002 : 269), elle a également contribué, en se focalisant sur les compétences à utiliser l'internet (*specific abilities to effectively use the medium*), à faire des inégalités d'usage la principale conséquence de la construction individuelle de médiations visant à rendre « conventionnel » l'univers socio-technique. La cause est entendue, « à chacun son Internet » (Boullier, Charlier, 1997) ! Ce que veut éviter avant tout cette approche c'est d'« écraser certaines de ces médiations par d'autres, supposés "déterminantes". Le risque serait de les réifier et de ne plus voir que ces propriétés sont en permanence mêlées dans chaque situation » (Boullier, 2001 : 371). L'intention est louable mais tombe parfois dans l'excès inverse⁶. Certes, l'on met au jour de nouveaux ordres de régulation qui tiennent à des milieux (la famille, le voisinage, le couple) et aux ressources matérielles, sociales et cognitives de ces milieux, mais les régulations ne sont déconstruites qu'à l'aune d'une perspective connexionniste (la distribution inégale des ressources dans le réseau). Ce qui était à l'origine une force heuristique (s'intéresser aux médiations multiples prévalant à l'incorporation et à la naturalisation des pratiques) devient une faiblesse méthodologique quand elle est couplée à une approche ego-centrée, faisant l'impasse sur d'autres déterminants sociaux majeurs dont elle ne peut rendre compte du fait d'un positionnement théorique préalable qui fait de l'individu la cause explicative de tout phénomène social et qui érige en principe quasi exclusif d'analyse le fait que « le monde social est complexe et différencié [et que] chaque individu acquiert une identité plurielle, parce qu'il appartient à une multiplicité de groupes et se trouve impliqué dans des activités dont les intérêts et les motivations ne coïncident pas nécessairement, bien au contraire » (Accardo, 2003 : 36). Ce qui, à l'échelle du sujet, peut s'interpréter comme relevant d'une dynamique d'autonomisation ne peut-il pas être considéré comme le signe d'une certaine conformation à des logiques sociales ?

⁶ Dans son versant normativo-fonctionnaliste, cette analyse des ressources et des médiations nécessaires à la manipulation des objets techniques va jusqu'à faire la distinction entre les « bons » et les « mauvais » usages, entre ceux qui sont « utiles » ou « intéressants » et ceux qui ne le sont pas (cf. Hargittai, 2002).

Formes d'appropriation et reproduction des rapports sociaux

La place des identités sociales est au cœur des recherches significatives de la dernière des catégories de travaux relevant de notre typologie. Les approches qui y sont développées ont pour principal trait commun de ne pas simplement appréhender les « fractures numériques » comme des clivages technologiques socialement différenciés et dépendant d'une variabilité des déterminants au niveau des processus d'équipement ou d'adoption. Elles les considèrent plutôt comme des écarts de pratique constitutifs d'inégalités sociales du monde et qui structurent les usages au-delà même de leur stabilisation. Dans cette perspective, prendre au sérieux la notion de « fossé numérique », ce n'est pas uniquement prêter quelque attention aux conditions de possibilité de développement des pratiques de communication (accès technique et social, acculturation, construction de répertoires d'usages), mais s'intéresser plus fondamentalement aux « mécanismes » qui déterminent aussi l'actualisation des usages. La problématisation de la « fracture numérique » n'est pas ici inspirée par l'objectif de circonscrire les réponses différenciées du corps social à une norme sociétale qui tendrait à s'imposer à tous du fait de l'évolution de la sphère technocommerciale⁷ (faire usage des technologies de l'information et de la communication est une nécessité dans la « société du savoir » mais cet impératif n'est pas suivi par tous⁸). Elle n'est pas non plus animée par

⁷ « *Fundamentally, the digital divide is about the gap between individuals and societies that have the resources to participate in the information era and those that do not. [...] The digital divide has profound impacts on the continuation of social inequality. People, social groups and nations not the wrong side of the digital divide can be excluded from the knowledge economy. If pre-existing inequalities deter people from using computers and the Internet, these inequalities may increase as the Internet becomes more consequential for getting jobs, seeking information, and engaging in civic and entrepreneurial activities* » (Chen, Wellman, 2003 : 22-23). [Fondamentalement, la notion de fracture numérique décrit le fossé qui existe entre les individus ou les sociétés qui ont les ressources nécessaires pour participer à la société de l'information et ceux qui n'en disposent pas. [...] La fracture numérique a des conséquences profondes sur le développement des inégalités sociales. Les individus, les groupes sociaux et les nations qui ne sont pas du bon côté de la fracture numérique peuvent être exclus de l'économie de la connaissance. Si les inégalités préexistantes décourageant, d'entrée de jeu, certaines personnes d'employer l'ordinateur et l'internet, ces inégalités peuvent également s'intensifier à mesure que l'internet devient de plus en plus important pour la recherche d'emploi, la recherche d'information, l'engagement civique ou les activités commerciales].

⁸ Pour M. Castells (2002 : 326), « La fracture numérique ne se mesure pas au nombre de connectés à Internet, mais aux effets simultanés de la connexion et de la non connexion ».

l'intention de montrer que ces nouvelles règles de la « société de l'information » sont l'objet d'une négociation complexe et permanente de la part de chaque individu (la diffusion des TIC relève d'un mouvement général de fond mais il y a différenciation et individualisation des pratiques), qu'il participe « librement » de leur établissement ou soit contraint d'y adhérer. Le positionnement adopté conçoit plutôt la fracture numérique non comme un constat prenant acte de disparités sociales existant par rapport aux TIC mais comme un concept à part entière. Un concept qui n'est pas un simple descripteur de la réalité mais pose d'une manière particulière le problème de l'appropriation et des usages des outils de communication au regard des rapports de domination, de la reproduction des valeurs du système social, de la formation des classes et des identités collectives. En ce sens, n'envisager la fracture numérique qu'au travers de situations caractérisées par un faible niveau de maîtrise technique de la part des usagers et des répertoires d'usages peu avancés serait une erreur. Dans cette dernière perspective, la définition donnée de la fracture numérique entend décrire cette dernière comme une matrice dispositionnelle structurant les processus d'acculturation et d'habituation mais ne présume en rien du niveau d'habiletés techniques dont peuvent faire montre, à terme, les utilisateurs. Autrement dit, la fracture numérique s'accommode fort bien de régimes d'usages stabilisés, nombreux et sophistiqués qui ne sauraient être le symptôme de sa disparition, comme peuvent le laisser croire les approches de l'accès social.

À ce jour, rares sont les travaux qui ont été menés en ce sens, même si certains s'inscrivent peu ou prou dans cette perspective (Ebo, 1998 ; HCWD, 1999 ; HCWD/CSRA, 2000 ; Novak, Hoffman, 1998). Il s'agit pourtant d'un chemin heuristique. Tout en ayant le soin de prendre en compte la diversité des formats d'usages qui semblent parfois frappés au coin de l'inventivité et qui conduisent certains chercheurs à relativiser le poids des régulations sociales du système, ces approches plus critiques saisissent cette variété « de surface » des expériences vécues, des idiosyncrasies et des pratiques ordinaires comme répondant d'abord à des logiques sociales cadrées par les *habitus* des usagers qui conforment largement leurs pratiques à l'organisation sociale. En d'autres termes, si la différenciation des pratiques, des contenus mobilisés et des formes de liens qui s'établissent entre l'usager et le dispositif technique a certes partie liée avec ce qui fait sa spécificité en tant qu'individu, il ne faut pas pour autant perdre de vue que ces dispositions incorporées sont directement en rapport avec les structures objectives de la société qui

les forgent tout au long des processus de socialisation⁹. Ici, la technique est à la fois considérée comme un terrain d'analyse d'un éventuel « changement social » (la part prescriptive de l'internet sur les pratiques sociales), mais également comme l'occasion d'évaluer la persistance de l'ordre social (le rôle des *habitus* sur les logiques d'usages) dont il s'agit d'apprécier la portée dans des limites empiriquement circonscrites : « Les inégalités liées à Internet ne sont pas révélatrices de nouvelles divisions sociales, elles sont l'expression dans le champ des technologies de l'information et de la communication d'inégalités sociales, économiques, géographiques et culturelles largement préexistantes à l'expansion d'internet. L'exclusion numérique est le fruit d'autres inégalités, même si certaines peuvent se trouver accentuées et d'autres réduites. Se focaliser sur la fracture numérique uniquement, c'est traiter un effet en négligeant ses causes » (Vendramin, Valenduc, 2002 : 29). Les pratiques en ligne sont appréhendées comme une modalité spécifique d'ajustement à la reproduction des rapports sociaux. L'internet et les pratiques spécifiques qui y sont liées se présentent alors comme une sorte de substrat socio-technique permettant d'appréhender un rapport à la société dans sa globalité. Ce type d'approches montre l'intérêt qu'il y a à prendre en compte le rôle tenu par l'*ethos* des groupes sociaux dans l'écologie des pratiques communicationnelles, tout en évaluant le rôle imparti à l'internet dans la (re)définition des dynamiques sociales, au sens où les technologies de l'information et de la communication constituent « des éléments actifs d'organisation des relations des hommes entre eux et avec leur environnement » (Akrich, 1987 : 49). Néanmoins, si la technique est centrale dans l'analyse, c'est d'abord parce qu'elle est susceptible de révéler les inégalités sociales qui prévalent systématiquement à l'émergence et à la pérennité des « fractures numériques » dont l'éradication restera un leurre tant que les « fractures sociales » ne seront pas préalablement traitées.

⁹ « Parmi les acquis fondamentaux de la science sociale, il y a cette idée – dont on peut trouver l'expression diversement formulée de Montesquieu et Marx jusqu'à N. Elias et P. Bourdieu – que pour qu'une organisation sociale, quelle qu'elle soit, fonctionne durablement, il faut impérativement que les membres de sa population soient dotés, par l'effet d'une socialisation adéquate, de certaines propriétés personnelles qui leur permettent de répondre le plus spontanément possible aux exigences spécifiques du système qui les abrite. Autrement dit, il faut que les individus aient intériorisé les structures subjectives de personnalité qui s'accordent, au moins en partie, avec la position qui leur est assignée. [...] Les structures de notre personnalité sont le produit d'une socialisation, d'un façonnement dans et par le système que nous intériorisons sous forme de dispositions à sentir, percevoir, agir et penser de façon compatible avec le fonctionnement des structures externes » (Accardo, 2003 : 28-35).

Conclusion

Travailler sur le « fossé numérique » ne présuppose donc pas nécessairement de cautionner, même implicitement, les approches promues par les administrations, les fournisseurs d'accès internet et autres opérateurs téléphoniques. En l'occurrence, se saisir de cette thématique peut être une manière de s'emparer, pour le sociologue critique, de ce que Robert Castel appelle des configurations problématiques, c'est-à-dire des questions qui « perturbent la vie sociale, disloquent le fonctionnement des institutions [ou] menacent d'invalidation des catégories entières de sujets sociaux » (2002 : 71). La problématique de la « fracture numérique » ouvre un espace de réflexion important à la condition évidente de se départir du cadrage utilitariste qui bien souvent prévaut à sa mise en œuvre et sert le redéploiement d'un ordre productif. À la question « comment faire pour développer (vendre de) l'internet auprès des (aux) personnes qui ne l'utilisent pas encore ? », à partir de laquelle est forgée une part non négligeable des analyses des experts – et dont l'utilité finale est de renseigner la demande sociale sur « la circularité programmation-production-consommation » visant « l'intégration fonctionnelle et affective du consommateur au dispositif » (Mattelart, Mattelart, 1995 : 89) –, il faudrait par exemple y substituer une interrogation du type « comment et pourquoi internet est-il utilisé par les personnes qui, malgré un profil d'« exclus numériques » (pour reprendre une formulation qui mérite d'être discutée) se sont néanmoins appropriés, à des degrés divers, les plus récentes technologies télématiques ? ». À cet aune, il ne s'agit donc plus de saisir la manière dont il est possible de développer les usages de l'internet (*i.e.* identifier les supposés « besoins » des futurs utilisateurs, ainsi que les « freins » à l'adoption) auprès des personnes qui n'ont pas été jusqu'alors amenées à son utilisation, mais de considérer la variété des formes d'acculturation aux services en ligne, notamment dans ce qu'elles ont de spécifique pour ce qui concerne les populations socialement défavorisées. Le déplacement n'est pas des moindres et nécessite de pouvoir travailler sur des pratiques concrètes, ce qu'aujourd'hui nous permet, de fait, l'accrochage de nouveaux publics d'utilisateurs aux identités sociales plus variées¹⁰. Chercher à s'intéresser aux modalités effectives d'usages est sans doute la meilleure manière de cerner au mieux la réalité de « l'internet pour tous », que l'on essaie de nous vendre comme étant un développement naturel du progrès technique et par-là même, selon un schéma causal déterministe, du progrès social.

¹⁰ La sociologie des usages s'occupe généralement peu des identités sociales, préférant porter son attention sur des groupes sociaux dont les membres sont plus proches du profil de l'utilisateur moyen et dont on présuppose qu'ils possèdent des répertoires d'usages beaucoup plus étoffés.

Références

- Accardo A., 2003, *Le petit-bourgeois gentilhomme. La moyennisation de la société*, Bruxelles, Éd. Labor.
- Akrich M., 1987, « Comment décrire les objets techniques », *Techniques et culture*, 9, janv.-juin, pp. 49-64.
- Banque mondiale, 2000, *Poverty in age of Globalisation*, oct.
- Bigot R., 2002, *Le « fossé numérique » en France*, Enquête CREDOC, 177, Paris, nov.
- 2003, *La diffusion des technologies de l'information dans la société française*, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, nov.
- Bimber B., 2000, « Measuring the Gender Gap on the Internet », *Social Science Quarterly*, vol. 81, 3, sept., pp. 868-876.
- Bonjawo J, 2002, *Internet, une chance pour l'Afrique*, Paris, Éd. Karthala.
- Boullier D., 1986, « Du bon usage d'une critique du modèle diffusionniste : discussion-prétexte des concepts d'Everett Rogers », *Réseaux*, 36, juin, pp. 31-51.
- 2001, « Les conventions pour une appropriation durable des TIC. Utiliser un ordinateur et conduire une voiture », *Sociologie du travail*, 3, vol. 43, juil.-sept., pp. 369-387.
- Boullier D., Charlier C., 1997, « À chacun son Internet. Enquêtes sur des usages ordinaires », *Réseaux*, 86, pp. 159-179.
- Cardon D., Granjon F., 2002, « Réseaux de sociabilité et usages des nouvelles technologies par de jeunes amateurs », intervention au colloque *Le(s) public(s). Politiques publiques et équipements culturels*, ministère de la Culture et de la Communication/Fondation nationale des sciences politiques, Auditorium du Louvre, nov.
- Castel R., 2002, « La sociologie et la réponse à la demande sociale », pp. 67-77, in : Lahire B., dir., *À quoi sert la sociologie ?* Paris, Éd. La Découverte.
- Castells M., 2001, *La galaxie Internet*, trad. de l'anglais par P. Chemla, Paris, Fayard, 2002.
- Chen W., Wellman B., 2003, « Charting Digital Divides : Comparing Socioeconomic, Gender, Life Stage, and Rural-Urban Internet Access and Use in Eight Countries », NetLab, Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto, <http://www.chassutoronto.ca/~wellman>.
- DiMaggio P, Hargittai E., 2002, « From the "Digital Divide" to "Digital Inequality" : Studying Internet use as penetration increases », working paper, Princeton University Center for Arts and Cultural Policy Studies.
- DiMaggio P, Hargittai E., Neuman R., Robinson J, 2001, « Social Implications of the Internet », *Annual Review of Sociology*, 26, pp. 307-336.
- Ebo B., 1998, *The Cyberghetto or Cybertopia : Race, Class, Gender & Marginalization in Cyberspace*, New York, Praeger.

- Fong E., Wellman B., Kew M., Wilkes R., 2001, « Correlates of the Digital Divide : Individual, Household and Spatial Variation », Department of Sociology, University of Toronto, <http://www.chassutoronto.ca/~wellman>.
- Fortin P., 2002, « Gouvernance » et « société de l'information ». *Introduction à l'analyse critique des nouvelles modalités de prise de décision dans le domaine de l'action publique*, thèse de sciences de l'information et de la communication, université Panthéon-Assas/Paris 2.
- Giraud A., Missika J-L., Wolton D., dirs, 1978, *Les réseaux pensants*, Paris, Masson.
- Gorz A., 2003, *L'immatériel. Connaissance, valeur et capital*, Paris, Gallée.
- Hargittai E., 2002, « Second-Level Digital Divide : Differences in People's Online Skills », *First Monday*, vol. 7, 4, Apr. http://firstmonday.org/issues/issue7_4/hargittai/index.html.
- Hewitt de Alcántara C., 2001, *The Development Divide in a Digital Age. An Issues Paper*, United Nations Research Institute for Social Development, Aug.
- JCW D – John Heldrich Center for Workforce Development –, CSRA – Center for Survey Research and Analysis, 2000, « Nothing But Net : American Workers and the Information Economy », State University of New Jersey, University of Connecticut, febr.
- JCW D – John Heldrich Center for Workforce Development –, 1999, « Working Hard but Staying Poor in the Shadow of the Boom : New Survey of America's Working Poor Provided In-Depth Economic Portrait », jul, http://www.heldrich.rutgers.edu/news_02.html.
- Katz J., Aspden P., 1997, « Motives, Hurdles and Dropouts », *Communication of the ACM*, vol. 40, issue 4, apr.
- Kennedy T., Wellman B., Klement K., 2003, « Gendering the Digital Divide », University of Toronto, <http://www.chassutoronto.ca/~wellman>.
- Kling R., 1998, « Technological and Social Access on Computing, Information and Communication Technologies », White Paper for Presidential Advisory Committee on High-Performance Computing and Communications, Information, Technology, and the Next Generation Internet, <http://www.slis.indiana.edu/kling/pubs/NGI.htm>.
- Lelong B., 2002, « Savoir-faire technique et lien social. L'apprentissage d'Internet comme incorporation et autonomisation », *Raisons pratiques*, « La régularité », 12, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, pp. 267-291.
- 2003, « Quel "fossé numérique" ? Clivages sociaux et appropriation des nouvelles technologies », pp. 112-116, in : Maigret É., dir., *Communication et médias*, Paris, Éd. La Documentation française.
- Lelong B., Thomas F., 2001, « L'apprentissage de l'internaute : socialisation et autonomisation », *Actes du 3^e colloque international sur les usages et services des télécommunications*, EN ST, Paris, pp. 74-85.
- Marsouin, *Enquête usage des TIC par les bretons : une synthèse*, 2003, nov., http://www.marsouin.org/rubrique.php3?id_rubrique=5.
- Mattelart A., Mattelart M., 1986, *Penser les médias*, Paris, Éd. La Découverte.

- 1995, *Histoire des théories de la communication*, Paris, Éd. La Découverte.
- Mattelart A., Stourdzé Y., 1982, *Technologie, culture et communication*, Rapport au ministre de la Recherche et de l'Industrie, Paris, Éd. La Documentation française.
- Nakamura L., 2002, *Cybertypes : Race, Ethnicity, and Identity on the Internet*, New York, Routledge.
- Nora S., Minc A., 1978, *L'informatisation de la société*, Paris, Éd. La Documentation française/Éd. du Seuil.
- Norris P., 2000, « The Worldwide Digital Divide : Information Poverty, The Internet and Development », *Annual Meeting of the Political Studies Association of the UK*, Londres, London School of Economics and Political Science, apr.
- 2001, *Digital Divide : Civic Engagement, Information Poverty, and the Internet Worldwide*, Cambridge, New York University Press.
- Novak T., Hoffman D., 1998, « Bridging the Digital Divide : The Impact of Race on Computer Access and Internet Use », Febr.
<http://ecommerce.vanderbilt.edu/papers/race/science.html>.
- OCDE, 2001a, *Understanding the Digital Divide*, Paris.
- 2001b, *Digital Opportunities for Poverty Reduction*, Paris.
- Peugeot V., 2001, « L'internet citoyen. De la fracture numérique au projet de société », *Les Cahiers du numérique*, vol. 2, 3, pp. 163-184.
- Pimienta D., 2002, « La fracture numérique : un concept boiteux ? », *Funredes, Mistica*, mars.
http://www.funredes.org/mistica/francais/cyberotheque/thematique/fra_doc_wsis1.html.
- PNUD, 2001, *Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain. Rapport mondial sur le développement humain*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Porat M. U., 1977, *The Information Economy : Definition and Measurement*, Washington, Government Printing.
- Quan-Haase A., Wellman B., 2002, « How Does the Internet Affect Social Capital », University of Toronto, <http://www.chassutoronto.ca/~wellman>.
- Quiero-Tajalli I., McNutt J 1998, « Information Poverty and the Latino Community : Implications for Practice and Education », Orlando, CSWE Annual Program Meeting.
- Rice R., Katz J, 2003, « Comparing Internet and cellphone usage : Digital divides of usage, adoption and dropouts », *Telecommunications Policy*, vol. 27, 8-9, pp. 597-623.
- Rice R., Katz J, Aspden P, 2001, « Internet issues : The digital divide and social capital », Two-week Web Workshop, University of Maryland, june.
- Rogers E., 1983, *Diffusion of innovations*, New York, The Free Press.
- Rouquette C., 2002, « Un tiers des adultes ont déjà utilisé l'internet », *Insee Première*, 850.

- Schiller H., 1976, *Communication and Cultural Domination*, White Plains, New York.
- Vedel T., 2001, « Mondialisation, inégalités et technologies de l'information et de la communication », *Les Cahiers français*, 305, déc., pp. 55-60.
- Vendramin P, Valenduc G., 2003, *Internet et inégalités. Une radiographie de la fracture numérique*, Bruxelles, Éd. Labor.
- 2002, *Internet et inégalités*, Rapport RES-e-N ET, Namur, Fondation Travail-Université ASBL, mars.
- Vercellone C., dir., 2003, *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, Paris, Éd. La Dispute.
- Warschauer M., 2003, *Technology and Social Inclusion : Rethinking the Digital Divide*, Cambridge, The MIT Press.
- 2002, « Reconceptualizing the Digital Divide », *First Monday*, vol.7, 7, Jul. http://www.firstmonday.org/issues/issues7_7/warschauer/.
- Wyatt S., 1999, « They Came, They Surfed, They Went Back to the Beach : Why some people stop using the internet », <http://virtualsociety.sbs.ox.ac.uk/reports/surf.htm>.